

au Canada en provenance de Hong Kong et détenant un passeport de la RSAS ou un passeport de citoyen britannique d'outre-mer (CBO) devraient se munir d'un visa. Le dossier est actuellement étudié en priorité, et on s'attend à ce qu'une décision soit prise dans les prochaines semaines.

SE RENDRE AILLEURS EN CHINE

Les Canadiens qui résident à Hong Kong, ou qui s'y rendent en visite, devront se munir d'un visa de la Chine pour passer de la RSAS à une autre ville chinoise. Le visa sera délivré par les missions diplomatiques chinoises au Canada et à l'étranger. On peut aussi s'en procurer un au bureau des visas du ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, 5/F Lower Block, China Resources Building, 26 Harbour Road, Wanchai, Hong Kong, ou dans les bureaux des Services des voyages de la Chine situés à Hong Kong, Kowloon et dans les Nouveaux Territoires. Un visa coûtera de 100 à 160 \$ HK pour une admission et de 150 à 300 \$ HK pour deux admissions.

Les Canadiens qui ont obtenu la résidence à Hong Kong en se prévalant d'une autre nationalité devront aussi se munir d'un visa pour se rendre dans d'autres régions de la Chine. Le gouvernement du Canada exhorte ses citoyens à se servir de leur passeport canadien pour ces voyages, sans quoi ils risquent d'avoir de la difficulté à entrer en Chine. Il pourrait aussi être très difficile de leur apporter une assistance consulaire en cas de problème sérieux, comme une arrestation ou une détention.